

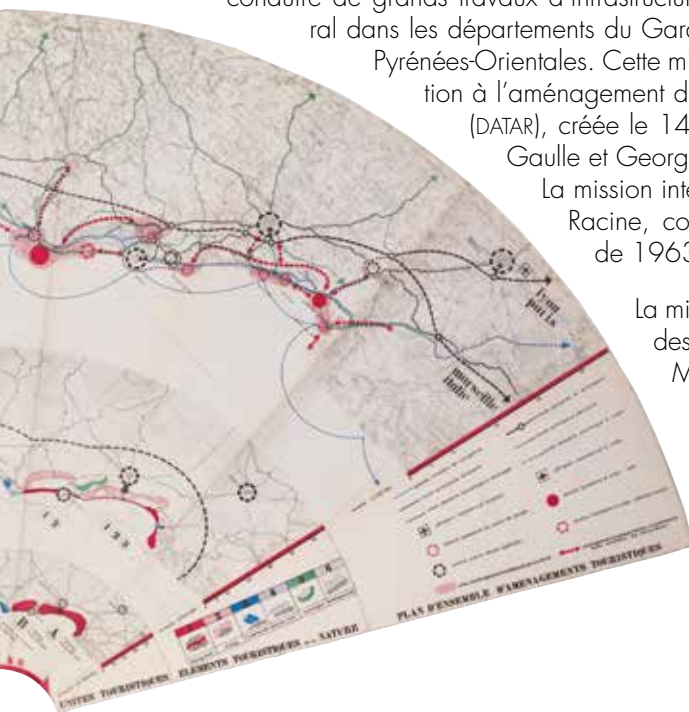
Le projet d'aménagement du littoral languedocien est conçu dès 1959. L'État utilise la Compagnie du Bas-Rhône et du Languedoc (BRL), dont l'objectif initial est de développer une agriculture diversifiée irriguée par le Rhône, pour réaliser les premières acquisitions foncières. La création de zones d'aménagement différé (ZAD) permet à l'État de disposer d'un droit de préemption et d'acheter des terrains selon le prix fixé par l'administration des domaines.

### LA MISSION RACINE

La mission interministérielle d'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, dite mission Racine, est une structure administrative créée le 18 juin 1963 par l'État pour conduire de grands travaux d'infrastructure en vue de développer le littoral dans les départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Cette mission était rattachée à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), créée le 14 février 1963 par le général de Gaulle et Georges Pompidou.

La mission interministérielle est confiée à Pierre Racine, conseiller d'État. Elle a fonctionné de 1963 à 1983.

La mission est à l'origine de la création des stations balnéaires de La Grande-Motte et du Cap d'Agde dans l'Hérault, de Gruissan et Port Leucate dans l'Aude, de Port Barcarès et Saint-Cyprien dans les Pyrénées-Orientales et de Port Camargue dans le Gard.



## LA MISSION RACINE LES NOUVELLES STATIONS BALNÉAIRES DU GOLFE DU LION

### LES ARCHITECTES EN CHEF ET LEURS STATIONS

**Jean Balladur (1924-2002)**  
La Grande-Motte et Port Camargue

**Jean Le Couteur (1916-2010)**  
Cap d'Agde

**Raymond Gleize (1913-1992)**  
**Édouard Hartané (1910-2003)**  
Gruissan

**Georges Candilis (1913-1995)**  
Port Leucate et Port Barcarès

### LE LABEL « PATRIMOINE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE » ATTRIBUÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

**19 janvier 2010**  
attribution du label à La Grande-Motte

**16 novembre 2010**  
attribution du label au Cap d'Agde, Gruissan,  
Port Leucate et Port Barcarès

**29 décembre 2015**  
attribution du label à Port Camargue

Plaquette accompagnant l'exposition de photographies de Claude O'Sughrue  
*LA MISSION RACINE : LES ORIGINES DE LA GRANDE-MOTTE*  
La Grande-Motte, Espace Michèle Goalard (capitainerie)  
juillet-août 2018

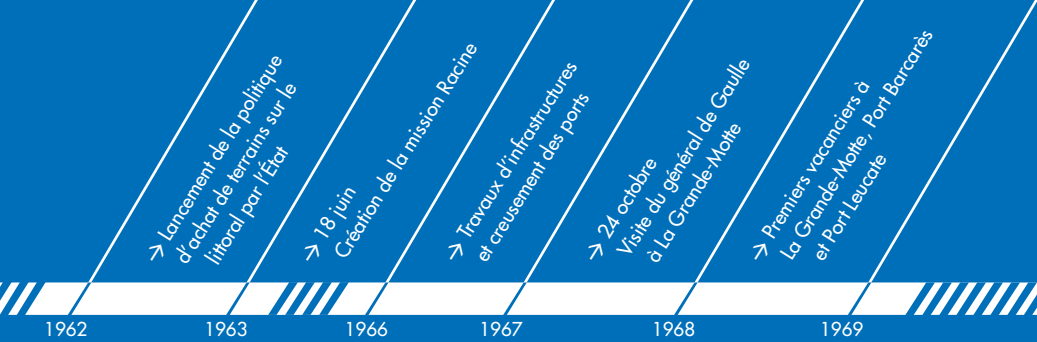
« *On est libre de contester les choix qui ont été faits, mais une œuvre immense a été accomplie.* »  
Pierre Racine dans *Mission impossible ? L'aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon*, 1980

Jean Balladur, *Perspective pour Les Jardins de la mer*, La Grande-Motte  
(SAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle)

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES OCCITANIE  
Conservation régionale des monuments historiques  
Directeur de la publication : Laurent Barranechea  
Directrice scientifique : Hélène Palouzié  
Rédaction : Michèle François  
Relecture : Stéphanie Quillon



## LA MISSION RACINE LES NOUVELLES STATIONS BALNÉAIRES DU GOLFE DU LION



### ÉVOLUTION DU TOURISME BALNÉAIRE

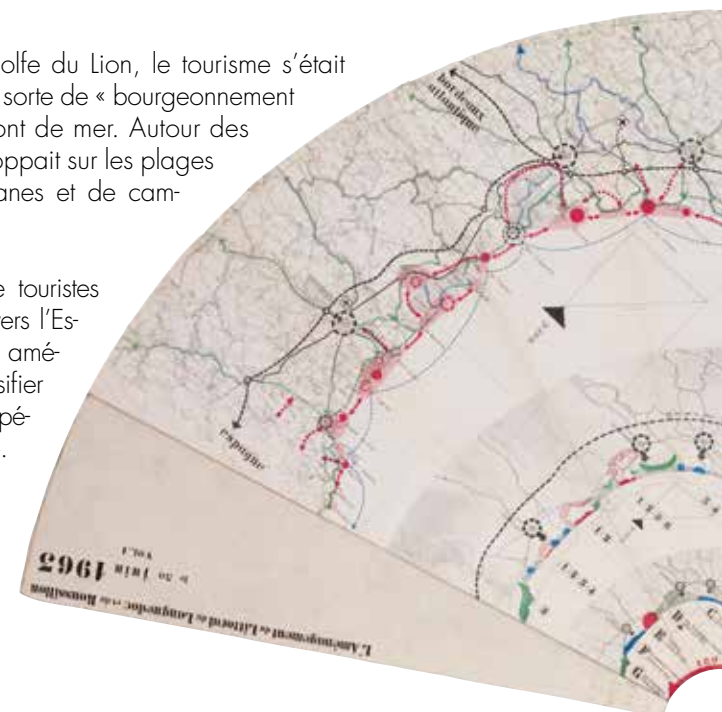
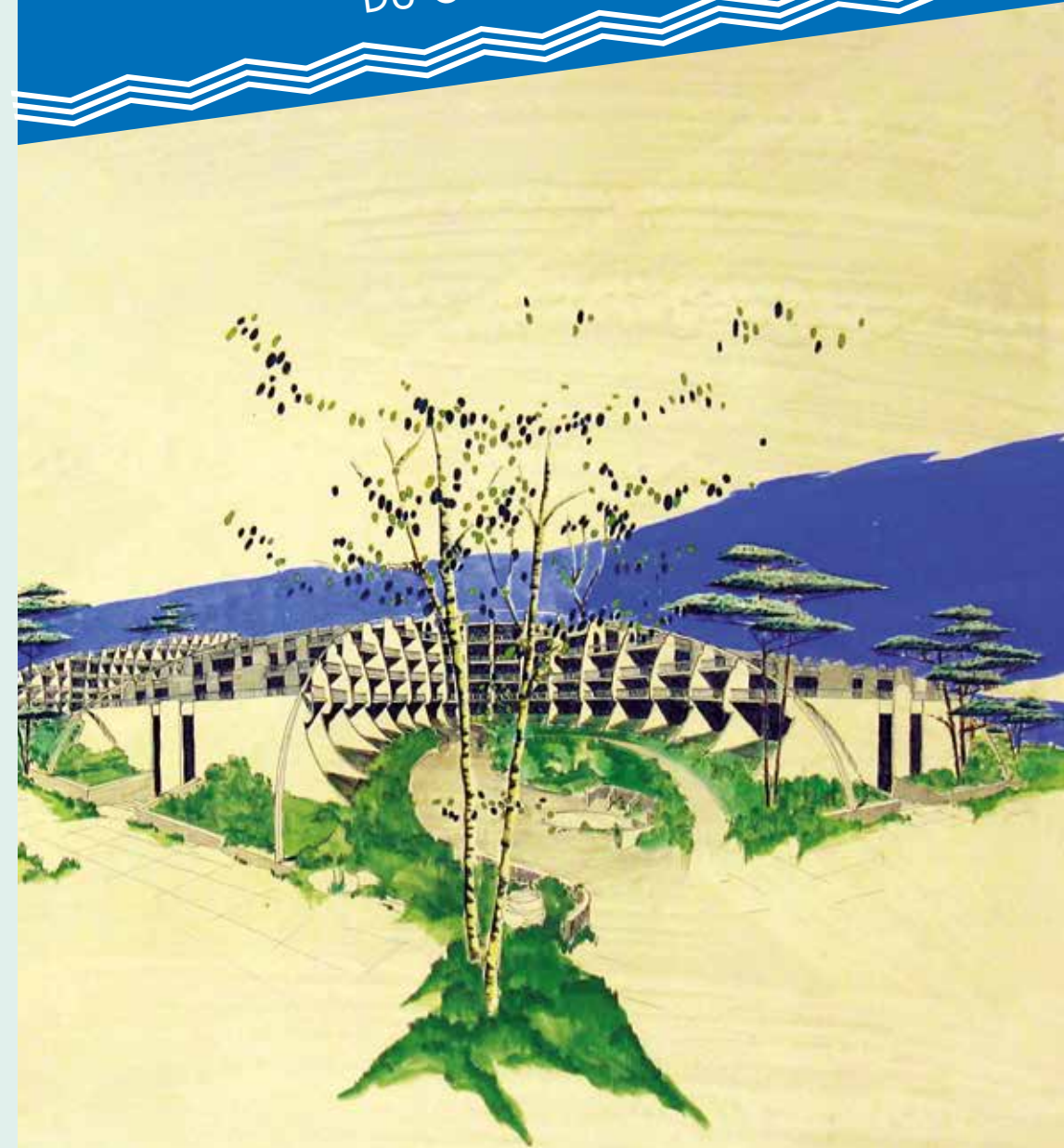
Les cités balnéaires françaises du XIX<sup>e</sup> siècle s'adressaient aux Français les plus aisés du Second Empire et de la Belle Époque. Le développement balnéaire au XX<sup>e</sup> siècle en Languedoc-Roussillon concerne un tout autre public : les classes moyennes.

La société de consommation s'installe pendant les années 1945-1975. Dès les années 1950, l'accroissement du pouvoir d'achat des ménages, la baisse du temps de travail, la généralisation de la voiture permettent à chacun de se tourner vers les loisirs. Les pouvoirs publics développent alors une offre de tourisme sur le littoral méditerranéen puis aquitain et, parallèlement, en haute montagne. Devant le « tropisme solaire » de cette période, la logique de l'État est celle de l'encadrement d'un développement touristique inexorable.

Jusqu'à-là, sur le littoral du golfe du Lion, le tourisme s'était développé de façon linéaire, sorte de « bourgeonnement désordonné » à partir du front de mer. Autour des stations anciennes, se développait sur les plages un habitat précaire de cabanes et de campings sauvages.

Souhaitant capter les flux de touristes d'Europe du Nord circulant vers l'Espagne ou la Côte d'Azur, les aménageurs projettent de diversifier l'économie régionale trop spécialisée autour de la viticulture.

Dépliant éventail de l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, 1963  
(Archives départementales de l'Hérault, 1103W532)



## L'ORGANISATION DE LA MISSION

Novatrice, la mission fait collaborer cinq grands ministères : construction, travaux publics, économie et finances, agriculture, intérieur, le commissariat général au plan et le préfet de la région de programme Languedoc-Roussillon. L'idée de Pierre Racine est de passer outre les problèmes administratifs et politiques locaux. La mission, composée de dix-sept personnes, est placée sous l'autorité directe du Premier ministre. Elle va se comporter comme « un commando au sein de l'administration française », pour avancer vite et de façon homogène. Dotée de trois milliards de francs, elle organise la création de cinq mille lits touristiques sur le littoral. C'est une opération d'État de grande envergure, menée tambour battant.

Pour accueillir un million d'estivants sur 180 km de côte, six unités touristiques sont prévues, en préservant des espaces naturels sauvages entre elles. Alternance des zones urbaines et naturelles, densité bâtie proportionnelle à la capacité d'accueil des plages, ports de plaisance à moins d'une journée de navigation l'un de l'autre et place importante réservée au tourisme social sont les caractéristiques du projet.

## LES ARCHITECTES-URBANISTES

Les architectes-urbanistes, réunis autour de Georges Candilis sont Jean Balladur, Jean Le Couteur, Raymond Gleize, Édouard Hartané, Pierre Lafitte, Henri Castella, Élie Mauret, Marcel Lods et Francesco Lopez. Ils travaillent ensemble au projet global et élaborent une véritable doctrine

## 1964, LE PREMIER PLAN D'URBANISME D'INTÉRÊT RÉGIONAL

Le plan d'urbanisme d'intérêt régional (PIUR) est adopté en 1964. Les unités touristiques définies sont celles de Grau-du-Roi/Palavas (La Grande-Motte, Port Camargue, aménagement Carnon-Plage), du Bassin de Thau (Cap d'Agde et station thermale de Balaruc-les-Bains), celles



Pierre Racine présente le plan masse de La Grande-Motte au président de Gaulle (Claude O'Sughruel)

## L'ÉQUIPE

L'équipe, composée de fonctionnaires, d'ingénieurs et d'architectes, mène des enquêtes approfondies sur les conditions climatiques, la flore, la faune, la circulation routière, la navigation et tous les aspects techniques mais aussi psychologiques de l'aménagement touristique de masse.

sur le tourisme populaire et l'aménagement littoral : « la ville de loisir du Plus Grand Nombre ». Ils souhaitent inventer un esprit de vacances grâce à une abondance d'équipements de loisirs, pour que le vacancier puisse vivre au contact de la nature, dégagé des contraintes urbaines.

de l'embouchure de l'Aude (non réalisée), de Gruissan, de Leucate/Barcarès (Port Leucate, Port Barcarès) et de Canet-Saint-Cyprien-Argelés (sans création de station nouvelle). Deux stations sont déclarées prioritaires : La Grande-Motte et Leucate-Barcarès.

## LA MÉTAMORPHOSE DES SITES

Une fois le plan d'ensemble approuvé, les premières actions d'aménagement sont rapidement lancées :

- les infrastructures routières : autoroute A9, voies express rejoignant le littoral
- la démolition du littoral infesté de nuées d'insectes, grâce à l'Entente inter-départementale pour la démolition (EID)
- les équipements en eau permis par la présence du canal du Bas-Rhône
- l'assèchement des marécages
- le creusement des ports
- les boisements (la Gardiole, la Clape...)

Le rôle de chacun des partenaires est clairement défini par la mission : l'État installe les infrastructures à l'échelle de la région, les collectivités, par le biais de sociétés d'économie mixte, s'occupent de viabilisation et des travaux d'équipements publics, les promoteurs privés

construisent les logements sous le contrôle des architectes en chef. L'accueil dans la presse est extraordinaire : un numéro spécial de *Match* en juillet 1964 marque les esprits avec une projection très spectaculaire en l'an 2000, parlant de « nouvelle Floride ». Cinquante ans après, il est clair que le programme de la mission Racine était d'une ambition considérable et a profondément transformé le littoral languedocien.

Pour attirer les vacanciers, le mot d'ordre des concepteurs des stations nouvelles est la diversité : une architecture de loisirs tranchant avec le cadre quotidien et urbain. « La banalité étant exclue, la séduction est recommandée ». Si les stations nouvelles partagent des points communs dans leur conception urbanistique (doubles voies de circulation d'entrée, piétonisation du front de mer, palette végétale, luminaires, sols de la voirie...), elles s'individualisent par leurs caractères architecturaux très marquants.



## LA GRANDE-MOTTE – Hérault

Jean Balladur étonne et séduit avec des formes pyramidales inspirées du Mexique. Avec son plan associant des quartiers très fortement identifiables, fondus dans une végétation remarquable, il a créé une ville verte dotée d'une architecture festive et ludique, symbole du succès de la mission Racine.

**Label PATRIMOINE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE :**  
**l'ensemble de la ville selon le plan d'origine de Jean Balladur**



## ← CAP D'AGDE – Hérault

Jean Le Couteur privilégie l'intégration au site du Cap, le respect de l'échelle humaine avec une architecture modeste inspirée des villages languedociens, et une forte valorisation de l'espace public traité avec soin : sols en basalte, mobilier urbain, espaces verts pour le quartier primitif du port Saint-Martin.

**Label PATRIMOINE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE :**  
**l'ensemble du port Saint-Martin (quais, voirie et îlot d'habitation)**



## GRUISSAN – Aude

La station conçue par Raymond Gleize et Édouard Hartané a volontairement été dissociée du village médiéval. L'unité est donnée par les toitures en voûtains destinées à adoucir les lignes des immeubles, à rappeler les reliefs arrondis de la Clape mais aussi à faire voyager par l'imagination vers l'autre rive de la Méditerranée.

**Label PATRIMOINE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE :**  
**port (immeubles sur le bassin principal avec capitainerie)**



## PORT LEUCATE – Aude



Port Leucate, station entre mer et étang, a été imaginée comme une seule entité avec Port Barcarès. De 1963 à 1976, Candilis y impose le principe des maisons à patio et des immeubles à terrasses à l'esthétique moderniste. Pour favoriser l'accès aux vacances au plus grand nombre, priorité définie par la mission Racine, il crée des Villages Vacances Familiales économiques, offrant des équipements sportifs et de plein air.

**Label PATRIMOINE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE :**  
**2 VVF « les Carrats » et « les Rives des Corbières » et le « village grec »**

## PORT BARCARÈS – Pyrénées-Orientales

L'implantation au milieu des sables d'un paquebot des années trente, *Le Lydia*, idée « ayant fait image » du sénateur Pams, lance la station en 1968. Candilis souhaite y « édifier le plus long musée du monde sur une plage [...] Ni portes, ni droit d'entrée, ni gardiens [...] L'Art pour tous ». Inauguré en 1969 par André Bettencourt, ministre chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire, le musée des Sables conserve des œuvres *in situ*.



**Label PATRIMOINE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE :**  
**VVF « Portes du Roussillon », *Le Lydia*, le musée des Sables, immeubles Estany et Miramars**

## ← PORT CAMARGUE – Gard



**Label PATRIMOINE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE :**  
**capitainerie, immeubles bordant le quai d'honneur, marina Les Camarguais Sud**

Caractérisée par ses marinas, Port Camargue est réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes, avec pour architecte en chef Jean Balladur (assisté de Denis Barthélemy et Paul Gineste). Les immeubles s'y déploient en faible hauteur, prolongeant la côte sans faire de concurrence aux pyramides de La Grande-Motte.